

# CONCOURS D'INGÉNIEUR 2023

**LES COPIES AYANT OBTENU MOINS DE 12 / 20 NE SONT PAS COMMUNIQUÉES.**

Sont concernées sur la session 2023 :

Voie	Spécialité	Option	Épreuve
Interne	Urbanisme, aménagement et paysages	-	Note
Interne	Urbanisme, aménagement et paysages	Urbanisme	Projet
Interne	Ingénierie, gestion technique, architecture	Centres Techniques	Projet
Interne	Ingénierie, gestion technique, architecture	Logistique, maintenance	Projet
Interne	Infrastructures et réseaux	Déplacements, transports	Projet

Pas de candidats dans l'option Hygiène, laboratoires, qualité de l'eau